Rapport de Fiche de Données de Sécurité(FDS)

Numéro de FDS: P2021112503

Demandeur : Goodmark Europe
INDUSTRIELAAN 15 - B8520 KUURNE - BELGIUM.

Date : 2021-11-30

Description de l'échantillon:

Les données de l'échantillon ont été déposées et confirmées comme ci-dessous de la part de client :

Nom du produit	:	Air compressed
Etat physique	:	Gaz comprimé
Données reçues	:	Novembre 17, 2021
Données examinées	:	Novembre 30, 2021

Service exigé:

Selon les données fournies par le demandeur, la fiche des données de sécurité (FDS) a été produiteconformément aux exigences ci-dessous :

Règlement (CE) N°1907/2006, Règlement (UE) N° 2020/878, Règlement (CE) N° 1272/2008. Voir les détails sur les pages ci-jointes.

Authorisé par :

Représentant du service des affaires réglementaires, Intertek Testing Services Ltd., Shanghai

Anna Wang
Directeur technique

Ce rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, sans l'approbation écrite du laboratoire.

Intertek Assuris
5th Floor Building No.86, 1198 QinZhou Road (North),
Cao He jing Development Zone, ShangHai China Zip:200233

Tel: +86 021 53397986
E-mail:hers@intertek.com

Fiche de Données de Sécurité

Air compressed

Goodmark Europe

Numéro de FDS :P2021112503

Version Num:**1.0**

Date d'émission:**30/11/2021**

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification au règlement (UE) 2020/878 de la Commission

REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Air compressed
Nom d'expédition	OBJETS SOUS PRESSION HYDRAULIQUE; OBJETS SOUS PRESSION PNEUMATIQUE
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	Shoot confettis(party cannon)
Utilisations déconseillées	Sans Objet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fournisseur	**Goodmark Europe**
Adresse	INDUSTRIELAAN 15 - B8520 KUURNE - BELGIUM. Not applicable
Téléphone	+32 (0) 56 36 24 40
Courriel	info@goodmarkgroup.com
Nom de l'importateur	
Adresse	
Téléphone	
Courriel	

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	
Autres numéros de téléphone d'urgence	**numéro ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59**

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	H280 - Gaz sous pression: Gaz comprimés

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	**Attention**

Déclaration(s) sur les risques

H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Déclaration(s) supplémentaires

EUH044	Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée

Déclarations de Sécurité: Général

P102	Tenir hors de portée des enfants
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Stockage

P410+P403	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

2.3. Autres dangers

Inhalation peut provoquer des dommages sur la santé*.

REACh - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.7727-37-9 2.231-783-9 3.Pas Disponible 4.non disponible	76.5-80.5	azote	Gaz sous pression: Gaz comprimés; H280	Pas Disponible
1.7782-44-7 2.231-956-9 3.008-001-00-8 4.non disponible	19.5-23.5	oxygène	Gaz comburants, catégorie de danger 1, Gaz sous pression: Gaz comprimés; H270, H280	Pas Disponible
1.124-38-9 2.204-696-9 3.Pas Disponible 4.non disponible	0-0.03	dioxyde-de-carbone	Gaz sous pression: Gaz liquéfiés; H280	Pas Disponible
Légende:	*1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne*			

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	▸ Si le produit entre en contact avec les yeux, retirer le patient de la source du gaz ou de la zone contaminée. ▸ Amener le patient à l'unité de lavement des yeux la plus proche, une douche ou une source d'eau propre. ▸ Ouvrir largement la(les) paupière(s) pour permettre au produit de s'évaporer. ▸ Rincer gentiment les yeux affectés abs de l'eau propre et fraîche durant au moins 15 minutes. Maintenir le patient allongé ou assis et repousser la tête vers l'arrière. Maintenir les yeux ouverts et verser de l'eau lentement sur les globes oculaires dans le coin intérieur, laissant l'eau se déverser par le coin extérieur. ▸ Le patient peut subir une grande douleur et vouloir garder les yeux fermés. Il est important que le produit soit rincé des yeux pour prévenir des dommages plus importants. ▸ S'assurer que le patient regarde vers le haut, et d'un coté à l'autre durant le lavement afin de mieux atteindre toutes les parties des yeux. ▸ Transporter à un hôpital ou un docteur. ▸ Même si aucune douleur ne persiste et que la vision est bonne, un docteur devrait examiner les yeux car des dommages à retardement peuvent survenir. ▸ Si le patient ne peut tolérer la lumière, protéger les yeux avec un bandage propre est faiblement serré. ▸ S'assurer d'une communication verbale et d'un contact physique avec le patient. NE PAS PERMETTRE au patient de se frotter les yeux. NE PAS PERMETTRE au patient de fermer fermement les yeux. NE PAS INTRODUIRE d'huile ou d'onguent dans les yeux sans avis médical. NE PAS UTILISER d'eau chaude ou frémissante.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: ▸ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▸ Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). ▸ Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	▸ A la suite d'une exposition au gaz, retirer le patient de la source du gaz ou de la zone contaminée. ▸ **REMARQUE:** Un Equipement de Protection Personnel (PPE), incluant un appareil autonome de respiration à pression positive peut être nécessaire pour assurer la sécurité des sauveteurs. ▸ Les prothèses telles que les fausses dents, qui peuvent bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible, avant le début des procédures de premiers soins. ▸ Si le patient ne respire pas spontanément, administrer une respiration de secours. ▸ Si le patient n'a pas de pouls, administrer un CPR. ▸ Si de l'oxygène médical et du personnel formé en conséquence sont disponibles, administrer 100% d'oxygène. ▸ Demander une ambulance. Si une ambulance n'est pas disponible, contacter un médecin, un hôpital ou un Centre Anti-Poison pour plus d'instructions.

Suite...

	▸ Maintenir le patient au chaud, confortablement et au repos dans l'attente d'une prise en charge médicale. ▸ **SURVEILLER LA RESPIRATION ET LE POULS DE MANIERE CONTINUE.** ▸ Administrer une respiration de secours (de préférence avec un appareil respiratoir autonome à pulmocommande, un masque à ballonnet ou un masque de poche comme entraîné à) ou un CPR si nécessaire.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

pour des expositions au gaz :

TRAITEMENT DE BASE

- Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- Anticiper les crises.

TRAITEMENT AVANCE

- Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- Une hypotension avec des signes d'hypovolémie peut nécessiter l'administration précautionneuse de fluides.
- Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- Traiter les crises avec du diazépam.
- Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L.
EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

PETITS FEUX: Utiliser un agent d'extinction adapté pour ce type de feu.
FEUX IMPORTANTS: Refroidir les cylindres.
NE PAS DIRIGER l'eau à la source de la fuite ou sur les appareils de ventilation de sécurité car un givrage peut survenir.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	---------- GENERAL ---------- ▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▸ Porter un appareil respirateur avec des gants de protection. ▸ Combattre le feu depuis une distance sûre, à partir d'un abris adéquat.
Risque D'Incendie/Explosion	▸ Les containers peuvent exploser si chauffés - Les cylindres brisés peuvent s'envoler. ▸ Les containers exposés au feu peuvent propager leurs contenus via les appareils de soulagement de pression. ▸ Les fortes concentrations de gaz peuvent provoquer une asphyxie sans signe avant-coureurs. La décomposition peut produire des fumées toxiques de: oxydes d'azote (NOx) **Contient une substance à bas point d'ébullition:** les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	▸ Eviter de respirer les vapeurs ainsi que tout contact avec le liquide ou le gaz. Un équipement de protection incluant un respirateur devrait être utilisé. ▸ **NE PAS ENTRER** dans un espace confiné ou du gaz a pu s'accumuler . ▸ Augmenter l'aération.

Suite...

Eclaboussures Majeures	▸ Dégagez la zone de tout le personnel non protégé et remontez le vent. ▸ Alertez l'autorité d'urgence et informez-la de l'emplacement et de la nature du danger. ▸ Porter un appareil respiratoire et des gants de protection. ▸ Retirez les bouteilles qui fuient dans un endroit sûr. ▸ Monter les tuyaux de ventilation. Relâchez la pression dans des conditions sûres et contrôlées Brûlez le gaz émis au niveau des tuyaux de ventilation. ▸ NE PAS exercer une pression excessive sur la valve ; N'essayez PAS de faire fonctionner une vanne endommagée.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	▸ Envisager une utilisation dans des systèmes pressurisés fermés, équipés de soupapes de sécurité de température, de pression et de sécurité qui sont ventilées pour une dispersion sûre. ▸ N'utilisez que des équipements correctement spécifiés et adaptés à ce produit, sa pression d'alimentation et sa température ▸ La conception du réseau de tubes reliant les bouteilles de gaz au système de distribution doit inclure des indicateurs de pression appropriés et un vide ou lignes d'aspiration. ▸ Des types de manomètres entièrement soudés, où l'élément de détection à tube de Bourdon est soudé au corps du manomètre, sont recommandés. ▸ Avant de connecter les bouteilles de gaz, assurez-vous que le collecteur est mécaniquement sécurisé et ne contient pas d'autre gaz. ▸ NE PAS transférer de gaz d'une bouteille à une autre.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
Autres Données	▸ Les cylindres doivent être stockés dans un lieu spécialement construit pour cela et avec une bonne ventilation, de préférence ouvert. ▸ De tels locaux doivent êtres situés et construits en accord avec les règlements obligatoires. ▸ Le lieu de stockage doit demeurer dégagé et l'accès réduit au personnel autorisé uniquement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	▸ Cylindre : ▸ S'assurer de l'utilisation d'équipement prévu pour supporter la pression des cylindres. ▸ S'assurer de l'utilisation de produits de construction compatibles. ▸ Le capuchon de la valve de protection doit être en place jusqu'à ce que le cylindre soit connecté et sécurisé.
Incompatibilite de Stockage	Gaz carbonique: ▸ réagit violemment avec les bases fortes et les métaux alcalins (en particulier leurs poussières) ▸ peut s'enflammer ou exploser lorsqu'il est chauffé ou dans des métaux chimiquement actifs en suspension (et leurs hydrures) tels que l'aluminium, le chrome, manganèse, magnésium (au-dessus de 775 C), titane (au-dessus de 550 C), uranium (au-dessus de 750 C) ou zirconium, diéthylmagnésium ▸ est incompatible avec l'eau, l'acroléine, l'acrylaldéhyde, les amines, l'ammoniac anhydre, l'aziridine, les acétylures métalliques (tels que l'acétylure de lithium), monoxyde de césium (humide), lithium, potassium, sodium, carbure de sodium, alliage sodium-potassium, peroxyde de sodium, titane ▸ peut accumuler de l'électricité statique lorsqu'il est déchargé à des débits élevés à partir de bouteilles de stockage ou d'extincteurs - cela peut produire des étincelles ▸ entraînant l'inflammation de produits inflammables ou explosifs. ▸ peut se décomposer en monoxyde de carbone toxique et en oxygène inflammable lorsqu'il est exposé à des décharges électriques ou à des températures très élevées Pour l'azote : ▸ Éviter les réactions avec les alcalis, l'oxyde de baryum, le lithium, le silicium, le calcium, le strontium, le baryum, l'ozone, le titane et le béryllium. ▸ Stable lorsqu'il est protégé contre la température et maintenu isolé sous forme de gaz comprimé dans des bouteilles équipées de dispositifs de sécurité de décompression. ▸ Forme des cyanures lorsqu'il est chauffé avec du carbone en présence d'alcalis ou d'oxyde de baryum. Oxygène: ▸ est un puissant oxydant ▸ est une fraise ininflammable peut déclencher un incendie ou des explosions, ou augmenter la combustibilité ou le taux d'oxydation de matériaux qui étaient incombustibles dans l'air à des concentrations élevées (supérieures à 24 %) favorisera ou soutiendra et accélérera la combustion de matériaux combustibles et inflammables ; ▸ les matériaux incombustibles tels que l'acier et d'autres métaux brûleront dans de l'oxygène pur. ▸ réagit de manière exothermique avec de nombreux matériaux ▸ réagit de manière explosive avec la phosphine, l'hydrazine, le sulfure d'hydrogène, les éthers, les alcools et les hydrocarbures ▸ réagit violemment avec les agents réducteurs et toutes les matières facilement oxydables ; le contact peut provoquer un incendie/une explosion

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

Suite...

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	dioxyde-de-carbone	Carbone (dioxyde de)	5000 ppm / 9000 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	dioxyde-de-carbone	Carbon dioxide	5000 ppm / 9000 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié	▸ Les zones dans lesquelles les cylindres sont stockés nécessitent une bonne ventilation et, si enfermés nécessitent une ventilation d'extraction contrôlée. ▸ Les confinements secondaires et le traitement des gaz extraits être peuvent nécessaire sous certaines juridictions. ▸ Une attention doit être portée sur l'utilisation de tuyaux à double-contenance; diaphragme ou soufflet à fermeture, valves à support souple, appareils de prévention du refoulement, stoppeurs de flammèches et appareils de limitation ou de contrôle de flux.
8.2.2. Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Durant la manipulation des cylindres fermés, porter des gants en cuir ou en tissu.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	▸ Survêtements de protection, s'ajustant parfaitement au coup et aux poignets. ▸ Unité de lavement des yeux. ▸ S'assurer de la disponibilité de la ligne téléphonique d'urgence dans les espaces confinés.

Protection respiratoire

- Un appareil respiratoire à pression positive, à fourniture d'air devrait être utilisé pour les travaux dans des lieux clos si une fuite est suspectée ou si le confinement principal doit être ouvert (e.g. pour un changement de cylindre).
- Un appareil avec approvisionnement d'air est nécessaire quand une libération de gaz du confinement principal est suspectée ou avérée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Gaz comprimé

État Physique	Gaz comprimé	**Densité relative (l'eau = 1)**	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	**Coefficient de partition n-octanol / eau**	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	**Température d'auto-allumage (°C)**	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	**Température de décomposition**	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	**Viscosité (cSt)**	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	**Poids Moléculaire (g/mol)**	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	**goût**	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	**Propriétés explosives**	Pas Disponible
Inflammabilité	Non inflammable	**Propriétés oxydantes**	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	**La tension de surface (dyn/cm or mN/m)**	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	**Composé volatile (%vol)**	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	**Groupe du Gaz**	Pas Disponible
hydrosolubilité	non disponible	**pH en solution (%)**	Pas Disponible

Suite...

Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	**VOC g/L**	Pas Disponible
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	**Caractéristiques nanométrique particules**	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation / corrosion	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves / irritation	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénéïté	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Reproducteur	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Risque d'aspiration	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Légende:	*1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques*

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Air compressed	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
dioxyde-de-carbone	

ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
LC50	96h	Poisson	35mg/l	1

Légende:	*Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration*

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
dioxyde-de-carbone	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation

Suite...

Composant	Bioaccumulation
dioxyde-de-carbone	BAS (LogKOW = 0.83)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
dioxyde-de-carbone	HAUT (KOC = 1.498)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas Disponible

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

12.7. Autres effets néfastes

Pas Disponible

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	▸ Laisser s'évaporer les résidus dans un site approuvé. ▸ Retourner les containers vides au fournisseur. ▸ S'assurer que les cylindres endommagés ou non-renvoyables sont vide de tout gaz avant une élimination.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires
Capacité du cylindre : 75 mL et 100 mL

Polluant marin	aucun

Transport par terre (ADR-RID)

14.1. **Numéro ONU**	3164
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	OBJETS SOUS PRESSION HYDRAULIQUE; OBJETS SOUS PRESSION PNEUMATIQUE
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	classe: 2.2 Risque Secondaire: Sans Objet
14.4. **Groupe d'emballage**	Sans Objet
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Sans Objet
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	Identification du risque (Kemler): Sans Objet Code de classification: 6A Etiquette de danger: 2.2 Dispositions particulières: 283 371 594 quantité limitée: 120 ml Code tunnel de restriction: 3 (E)

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. **Numéro ONU**	3164
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	OBJETS SOUS PRESSION PNEUMATIQUE; OBJETS SOUS PRESSION HYDRAULIQUE
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	Classe ICAO/IATA: 2.2 Sous-risque ICAO/IATA: Sans Objet Code ERG: 2L
14.4. **Groupe d'emballage**	Sans Objet

Suite...

14.5. **Dangers pour l'environnement**	Sans Objet
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	

Dispositions particulières	A48 A114 A195
Instructions d'emballage pour cargo uniquement	208
Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	No Limit
Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	208
Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	No Limit
Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Forbidden
Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Forbidden

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. **Numéro ONU**	3164
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	OBJETS SOUS PRESSION HYDRAULIQUE; OBJETS SOUS PRESSION PNEUMATIQUE
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	
14.4. **Groupe d'emballage**	Sans Objet
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Sans Objet
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	

Classe IMDG	2.2
IMDG Sous-risque	Sans Objet

N° EMS	F-C , S-V
Dispositions particulières	283 371
Quantités limitées	120 mL

Le transport fluvial (ADN)

14.1. **Numéro ONU**	3164
14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**	OBJETS SOUS PRESSION HYDRAULIQUE; OBJETS SOUS PRESSION PNEUMATIQUE
14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**	2.2 Sans Objet
14.4. **Groupe d'emballage**	Sans Objet
14.5. **Dangers pour l'environnement**	Sans Objet
14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**	

Code de classification	6A
Dispositions particulières	283; 371; 594
Quantités Limitées	120 ml
Équipement requis	PP
Feu cônes nombre	0

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Sans Objet

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Sans Objet

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

azote Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

oxygène Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques
Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N ° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI
Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

dioxyde-de-carbone Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Suite...

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques	Liste des substances interdites équines de la FEI
Inventaire européen CE	Liste des substances interdites équines de la FEI - Médicament contrôlé
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)
	Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

SECTION 16 Autres informations

Codes pleine de risques de texte et de danger

H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

autres informations

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition.
Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :
EN 166 - Protection individuelle des yeux
EN 340 - Vêtements de protection
EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

fin de la SDD